

Comité des Usagers

CÔTÉ JARDINS

VOUS AVEZ DES CHOSES À DIRE POUR AMÉLIORER :

- La qualité des services ?
- Les conditions de vie des résidents ?

VOUS AIMERIEZ QU'UN MEMBRE DU COMITÉ PUISSE :

- Vous visiter et / ou parler avec vous ?
- Vous aider à compléter les sondages ?

ALORS, EXPRIMEZ-NOUS VOS SOUHAITS PAR :

- NOTRE BOÎTE VOCALE EN COMPOSANT LE POSTE : 1807
- NOTRE BOÎTE À SUGGESTIONS SITUÉE SUR CHAQUE ÉTAGE



Comité des Usagers
CÔTÉ JARDINS



À VOTRE ÉCOUTE



Comité des Usagers
CÔTÉ JARDINS



LE MANDAT

Le mandat du comité est :
d'être le gardien des droits des Usagers.

ASSISES DEVANT GUIDER SES ACTIONS

Le respect des droits des Usagers.
La qualité des services.
La satisfaction de la clientèle de l'établissement.
Une préoccupation particulière envers les Usagers les plus vulnérables.
Travailler à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.

LES FONCTIONS DU COMITÉ

RENSEIGNER les Usagers sur leurs droits et leurs obligations.

PROMOUVOIR l'amélioration de la qualité des conditions de vie des Usagers et **ÉVALUER** le degré de satisfaction à l'égard des services obtenus de l'établissement.

DÉFENDRE les droits et les intérêts collectifs des Usagers ou, à la demande d'un Usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'Usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

ACCOMPAGNER et **ASSISTER**, sur demande, un Usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte conformément aux sections prévues par la loi ou en vertu de la Loi sur le Protecteur des Usagers en matière de santé et de services sociaux.